

1. *Débitrice*: **Fonderie de Moudon Gisling SA,
1510 Moudon**
2. *Délai pour contester l'état de collocation*: 20 jours après la publication
3. *Remarques*: L'état de collocation ainsi que l'inventaire, sont déposés chez le liquidateur, Bruno Vocat, c/o BfB Fidam société fiduciaire, av. Jomini 8, 1004 Lausanne, où ils peuvent être consultés sur rendez-vous préalable (tél. 021 641 46 46).
Date du dépôt de l'état de collocation: 9 juin 2006
Délai pour intenter action: Le délai pour intenter action en contestation de l'état de collocation est de 20 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 29 juin 2006. En application de l'article 33/2 LP, ce délai est prolongé au 3 juillet 2006 pour les créanciers domiciliés à l'étranger. A défaut, l'état de collocation sera considéré comme accepté.

Bruno Vocat, c/o BfB Fidam société fiduciaire
1004 Lausanne

(03408532)